

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines			
Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	6
Présents	24	Absent non représenté :	1
VOTANTS			30

L'an deux mil quatorze, le 20 Mai à 18 h 30

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 20 Mai 2014, après convocation légale reçue le 14 Mai 2014, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, M. Didier CARLE, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Monsieur Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. François PANTAGENE, M. Claude PARENTI, M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

Mme Karine CANDALE, (Pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE), Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à M. François PANTAGENE), M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX), Mme Françoise LAFAURE, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT), Mme Nadia MARTINEZ, (Pouvoir donné à M. Henri BERNAL), M. Christian SOLLIER, (Pouvoir donné à M. Didier CARLE).

Était Absent non représenté :

M. Rémy ARNAUD

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : M. Yannick LIBOUREL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Renouvellement de la Commission Consultative de l'Environnement de
l'Aérodrome de Carpentras – Désignation de représentants de la
Commune de Pernes-les-Fontaines (1 Titulaire – 1 suppléant)**

Monsieur Pierre GABERT, Vice-président explique à l'assemblée qu'afin de procéder au renouvellement des membres de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Carpentras, conformément aux dispositions du décret N°2000-127 du 16 février 2000 modifiant le décret N°87-341 du 21 mai 1987 relatif aux commissions consultatives de l'environnement des aérodromes, il convient de désigner deux élus (1 titulaire et 1 suppléant) de la Commune de Pernes-les-Fontaines, pour représenter la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » qui a compétence en matière de lutte contre les nuisances sonores.

Ces personnes sont désignées par le Conseil Communautaire.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

En conséquence, il est demandé au Conseil Communautaire de désigner deux représentants de la Commune de Ferres-ies-Fontaines, en qualité de titulaire et de suppléant, pour siéger au sein de la dite commission ;

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Pierre GABERT, Vice-président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE M. Christian SOLLIER - Membre titulaire et Mme Isabelle DESRUT
Membre suppléant au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de
l'Aérodrome de Carpentras.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

